

Cote du document: EB 2016/119/R.37  
Point de l'ordre du jour: 19 d)  
Date: 16 novembre 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2017

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Bambis Constantinides  
Directeur du Bureau de l'audit et de la surveillance  
téléphone: +39 06 5459 2054  
courriel: c.constantinides@ifad.org

Deidre Walker  
Fonctionnaire principale chargée d'audit  
téléphone: +39 06 5459 2162  
courriel: d.walker@ifad.org

Sangwoo Kim  
Responsable des enquêtes  
téléphone: +39 06 5459 2427  
courriel: sangwoo.kim@ifad.org

#### Transmission des documents:

William Skinner  
Chef du Bureau  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session  
Rome, 14-15 décembre 2016

---

Pour: Confirmation

## Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Stratégie d'AUD pour 2017 et à moyen terme	1
III.	Activités d'assurance et de conseil de l'audit interne	3
IV.	Activités d'enquête et de lutte contre la corruption	7
V.	Budget et ressources d'AUD pour 2017	7

# Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2017

## I. Introduction

1. Le présent rapport expose le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) pour 2017, ainsi que les renseignements de caractère général qui s'y rattachent. Le plan, qui repose sur les résultats d'une évaluation des risques, a reçu l'aval du Président. Conformément à son mandat, le Comité d'audit peut soumettre des propositions au Président pour examen. La version finale du plan sera présentée au Conseil d'administration à sa session de décembre 2016, pour confirmation.
2. Le plan de travail est présenté au Comité d'audit avant la conclusion du processus budgétaire de 2017, de manière à ce que le volume et la complexité des activités puissent être dûment pris en compte dans l'établissement du budget d'AUO.

## II. Stratégie d'AUO pour 2017 et à moyen terme

### Risques auxquels le FIDA est exposé en 2016-2017

3. En 2017, un nouveau Président sera élu au FIDA, et les États membres prendront part à la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA. Ces temps forts de la gouvernance pourraient conduire à un réajustement des priorités institutionnelles à moyen terme, mais l'orientation générale du Cadre stratégique 2016-2025 du FIDA continuera à régir le cours des activités et des initiatives institutionnelles en 2017.
4. Parmi les objectifs stratégiques du FIDA, la mobilisation d'une quantité sensiblement plus importante de fonds et de ressources en faveur de l'investissement dans les zones rurales occupe une place centrale – il s'agit d'un objectif que l'environnement actuel, caractérisé par la faiblesse des taux d'intérêt et la volatilité des marchés de devises et d'actions, rend encore plus ambitieux. La poursuite des travaux préparatoires et exploratoires dans ce domaine et le processus de consultation sur la reconstitution des ressources constitueront les principales activités d'un certain nombre de divisions du FIDA en 2017 et entraîneront probablement des modifications dans les processus et structures opérationnels à moyen terme.
5. Les réformes de processus lancées ces dernières années en matière de finance, ressources humaines, technologies de l'information, gestion des programmes et services institutionnels, notamment l'élargissement de la décentralisation géographique et fonctionnelle, sont désormais quasiment achevées et intégrées dans toutes les procédures opérationnelles du FIDA. L'évaluation des risques conduite chaque année par AUO et ses récents travaux d'audit relatifs aux bureaux de pays du FIDA ont fait ressortir que les processus de gestion institutionnelle du Fonds, y compris les services d'appui institutionnels destinés aux bureaux de pays, devenaient plus efficaces et efficaces, malgré la poursuite des ajustements dans certains domaines. En dépit de ces progrès, l'obtention de résultats en matière de développement, avec un bon rapport coût-efficacité, demeure un objectif stratégique essentiel du FIDA, et les efforts continueront à être intégrés pour y parvenir, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Plan institutionnel de décentralisation. L'entrée en service du Portail clients du FIDA en 2017 permettra de mettre des capacités de traitement décentralisé à la disposition des clients externes du FIDA pour la première fois, avec des avantages prévus en matière d'efficacité et de qualité des services mais aussi un certain degré d'exposition à des risques externes qui devra faire l'objet d'une étroite surveillance.
6. Le processus de gestion des risques au FIDA a été amélioré en 2016 par le renforcement du rôle joué par le Comité chargé de la gestion des risques institutionnels, en tant que superviseur des pratiques de gestion des risques aux

niveaux institutionnel et décentralisé. Les risques institutionnels sont déterminés à titre préventif et gérés au moyen de la désignation de "Champions" de la gestion des risques. Les domaines à risque qui, selon le processus institutionnel de gestion des risques, requièrent une attention permanente sont les suivants: adéquation des ressources humaines et financières au regard des résultats de programme qu'il est prévu d'obtenir, protection des ressources humaines et financières face aux menaces croissantes d'insécurité et de cyber-attaques, et conformité des projets financés par le FIDA aux règles et dispositions juridiques applicables. Le risque de fraude et de corruption fait toujours partie des risques institutionnels répertoriés, dans la mesure où il est inhérent à l'environnement dans lequel intervient le FIDA.

Stratégie et priorités d'AUO pour 2017 et à moyen terme

7. AUO vise à fournir des services professionnels indépendants d'assurance et de conseil, qui soient à la fois efficaces et fiables, afin de contribuer de façon tangible à la prévention des pratiques irrégulières dans le cadre des activités et des opérations du FIDA, et de pouvoir donner suite rapidement et efficacement aux éventuelles allégations d'irrégularités. Les activités prioritaires d'AUO sont déterminées en fonction d'une évaluation des risques dans les domaines suivants: efficacité de l'utilisation des ressources financières et humaines; conformité au cadre réglementaire applicable; intégrité des informations présentées; et efficacité des processus opérationnels.
8. Compte tenu des priorités et des risques institutionnels pour 2017, AUO continuera à focaliser l'audit sur l'efficacité des procédures internes et des procédures liées aux projets, notamment le processus décentralisé de prise de décisions, et sur l'optimisation de l'utilisation des ressources. Dans ce contexte, AUO visera à:
  - i) conduire un audit, tous les trois ans au moins, concernant tous les domaines ou processus qu'il aura fréquemment jugés comme étant à haut risque ou prioritaires pour le Fonds;
  - ii) apporter en temps utile une contribution pertinente aux principaux efforts d'amélioration déployés à l'échelle institutionnelle, et notamment tirer des enseignements de la comparaison avec des expériences internes ou externes;
  - iii) conclure toutes les enquêtes hautement prioritaires menées sur la base d'allégations crédibles, dans les six mois à compter du moment où la plainte a été reçue, ou plus rapidement si des exigences opérationnelles ou autres le justifient; et
  - iv) défendre activement les principes d'intégrité et les valeurs du FIDA, tant au sein de l'organisation qu'en dehors, et contribuer efficacement aux efforts visant à éradiquer la corruption dans le cadre des activités financées par le Fonds.
9. AUO continuera à réévaluer ses capacités et à les renforcer pour être en mesure de s'acquitter de sa mission essentielle. À cet effet, une évaluation externe indépendante de l'assurance qualité sera conduite en 2017 sur la fonction d'audit interne, en vue de dégager des éléments utiles.
10. AUO continuera à coopérer étroitement avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR), d'autres organisations des Nations Unies et des institutions financières internationales (IFI), dans le cadre d'initiatives conduites à l'échelle du système ou sur des questions spécifiques. AUO s'emploiera à établir des partenariats (avec des organisations non gouvernementales, des organismes de lutte contre la corruption, des entités des Nations Unies et des IFI) et à les développer, lorsqu'ils sont susceptibles d'être mutuellement avantageux pour le FIDA et ses partenaires du développement.

### III. Activités d'assurance et de conseil de l'audit interne

#### Synthèse de l'évaluation des risques par AUO

11. Chaque année, AUO sélectionne ses tâches sur la base d'une évaluation annuelle des risques dans les domaines relevant de ses fonctions et de ses compétences. Les facteurs entrant en ligne de compte sont notamment les suivants: coût du processus et intérêt du processus pour l'obtention des résultats du FIDA; avis de la direction; risques institutionnels répertoriés; expérience issue des enquêtes; concentration des audits dans un domaine donné; moment opportun pour conduire l'audit; possibilités de collaboration avec les services d'audit interne des autres OSR; et taille et expérience de l'équipe d'audit interne.
12. Sur la base de l'évaluation des risques conduite par AUO en septembre 2016, le Bureau a estimé qu'il serait utile de mener des audits dans les domaines généraux suivants (risques ou possibilités):
  - Gestion du programme: Contrôle de la gestion financière et des passations de marchés dans les projets, respect des échéances de démarrage des projets, efficacité des activités de supervision/appui à l'exécution et administration des dons;
  - Gestion financière: Administration des fonds supplémentaires et défis connexes, et diversification des mécanismes et des produits de mobilisation de fonds/financement; et
  - Services institutionnels: Application de la décentralisation/délégation de pouvoirs, évaluation de la performance du personnel, gestion des archives et des documents, et mise en œuvre du Portail clients.
13. Chacun de ces aspects a été défini soit comme une source de risques, soit comme offrant à AUO la possibilité d'intervenir utilement en intervenant à temps même en l'absence de problème signalé ou allégué. Par exemple, l'intérêt d'une évaluation précoce d'une nouvelle délégation de pouvoirs tient à ce que cette évaluation peut générer de précieux enseignements à prendre en compte lors de l'élargissement de la délégation de pouvoirs à de nouvelles fonctions ou processus, notamment dans le cadre du prochain plan institutionnel de décentralisation.
14. L'audit des bureaux de pays continuera à tenir une large place. AUO juge qu'il est important que tous les bureaux de pays fassent l'objet d'une évaluation objective de leurs pratiques de gestion et de la conformité avec les politiques et procédures établies. La surveillance de la passation de marché sera choisie comme thème des audits de programme de pays, et donnera lieu à un examen de suivi de l'audit 2014 du processus de passation de marché dans les projets, en vue d'atténuer les risques potentiels déterminés dans ce domaine.
15. Un certain nombre de domaines potentiellement à risque n'ont pas fait l'objet d'une proposition d'audit en 2017 quand le produit/processus final pourrait ne pas avoir été déployé ou mis en place (par exemple, le Portail clients et la diversification des mécanismes et des produits de mobilisation de fonds/financement). Dans ces domaines, AUO procédera à des examens de portée limitée et/ou conduira des travaux consultatifs sur des risques précis récemment apparus.
16. Les audits proposés pour 2017 portent notamment sur deux domaines indicatifs figurant dans le plan de travail pour 2016, qui, après réévaluation dans le cadre du processus de planification de cette année, ont été confirmés.
17. Le bien-fondé du choix de chaque tâche inscrite dans le plan de travail pour 2017 est expliqué plus en détail dans chacune des rubriques ci-après. Comme les années précédentes, et étant donné que ces audits ont été définis longtemps à l'avance, AUO n'allouera pas tout le temps d'audit disponible à des tâches spécifiques afin d'être suffisamment flexible face à de nouveaux risques et de nouvelles demandes.

## Tâches sélectionnées pour 2017

- Bureaux de pays et programmes de pays. Après l'introduction d'une méthode d'audit à distance en 2015, AUO a procédé à l'audit de 12 bureaux de pays<sup>1</sup>, ce qui a porté à 20 le nombre total de bureaux ayant fait l'objet d'un audit depuis que la conduite de ce type d'audit a commencé en 2010. Compte tenu de cette augmentation, en 2016, AUO a pu communiquer à la direction un rapport d'audit séparé sur des questions institutionnelles de portée générale liées à la décentralisation, et contribuer ainsi à l'élaboration du plan institutionnel de décentralisation qui sera présenté au Conseil d'administration en décembre 2016. Encore une fois, AUO procédera en 2017 à l'audit de quatre à six bureaux de pays, avec les programmes de pays correspondants, mais, compte tenu de son expérience et des risques à considérer, ciblera plutôt ses analyses sur les contrôles fiduciaires liés aux passations de marchés pour les projets dans le cadre des programmes de pays gérés par les bureaux de pays. S'il y a lieu, afin de compléter l'audit à distance, des visites sur place, soit du personnel d'AUO soit d'auditeurs recrutés localement par AUO, seront également organisées. La sélection des bureaux de pays et des programmes de pays destinés à faire l'objet d'un audit reposera sur une évaluation des risques séparée et fondée sur des données actualisées, qui sera réalisée au cours du premier trimestre 2017, en consultation avec le Département gestion des programmes (PMD) et la Division des services de gestion financière (FMD).
- Dispositions relatives à l'assurance et à l'autoassurance. Le FIDA fait appel à un système d'assurance pour se prémunir contre les risques dans plusieurs domaines – assurance maladie pour le personnel, incendie, responsabilité civile et dommages liés aux fraudes, vols et autres actes malveillants. L'autoassurance est un autre mécanisme employé par le FIDA dans certains domaines liés aux frais médicaux. Ce domaine a été mis en relief dans l'évaluation des risques réalisée par AUO l'an dernier, notamment parce qu'il n'a jamais fait l'objet d'un audit particulier. Les risques inhérents demeurent considérables, si l'on pense aux incidences financières élevées que pourraient avoir d'éventuelles lacunes dans la couverture, les limites contractuelles ou la sous-estimation des coûts potentiels dans les domaines autoassurés. L'audit portera sur des aspects précis tels que la gestion des revenus générés par l'autoassurance et les politiques conduites conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial. S'agissant de ce dernier aspect, AUO examinera la possibilité de collaborer avec les services d'audit interne des OSR.
- Fonds supplémentaires. Les ressources financières du FIDA provenant de fonds supplémentaires sont essentielles car elles lui permettent de couvrir ses besoins dans leur entier. À la lumière de cette nécessité (trouver des sources de financement supplémentaires et novatrices), l'aptitude du FIDA à mobiliser et à gérer efficacement ces ressources supplémentaires sera la clé de la concrétisation des engagements pris au titre de la dixième reconstitution des ressources. L'audit permettra d'analyser les processus administratifs liés à la gestion des contributions sous forme de fonds supplémentaires et de déterminer les éventuelles améliorations à apporter sur les plans de l'efficacité et de l'efficience, afin de donner à la direction des assurances concernant les points suivants: caractère satisfaisant du suivi de ces fonds et des frais de gestion connexes, intégrité de l'information financière s'y rapportant, conformité et cohérence avec les cadres juridiques respectifs.
- Achats de faible valeur. Dans le souci de favoriser l'efficacité opérationnelle d'une organisation décentralisée, le pouvoir de procéder à des passations de marchés de faible valeur jusqu'à concurrence de 10 000 USD a été délégué aux

<sup>1</sup> Six de ces audits faisaient partie du plan de travail 2016 et avaient atteint divers stades d'achèvement au moment de la publication du présent document.

chargés de budget en 2015. Au cours du premier semestre 2016, les divisions du FIDA ont appliqué ce pouvoir pour procéder à près de 700 achats, dont le montant total a dépassé 1 million d'USD. AUO examinera les tendances et l'efficacité des contrôles dans ce domaine, en vue d'évaluer le degré de conformité et de tirer des enseignements utiles si d'autres possibilités de délégation de pouvoirs venaient à se présenter.

- Continuité des opérations du système de transfert électronique de fonds SWIFT. SWIFT constitue le principal système de transfert électronique de fonds utilisé par le FIDA pour procéder au décaissement financier des prêts, des dons et de tout autre paiement effectué par le Fonds. Le système SWIFT est une clé de voûte du fonctionnement du FIDA et la sécurité, l'intégrité et la fiabilité du système doivent donc être vérifiées périodiquement. Divers aspects de la continuité des opérations institutionnelles ont été examinés dans le cadre d'autres audits, mais les systèmes de transfert électronique de fonds n'ont pas fait l'objet d'un audit depuis 2007. Des incidents ayant entraîné des pertes importantes se sont récemment produits dans des institutions financières majeures, faute d'un contrôle suffisant des systèmes de paiement électronique, ce qui a d'autant plus incité AUO à inscrire un examen de ce domaine dans son plan de travail 2017, pour faire en sorte que les meilleures pratiques en matière de dispositions et contrôles relatifs à la continuité des opérations soient appliquées et que la direction assure un suivi adéquat et procède périodiquement à des tests.
  - Vérification du contrôle interne de l'information financière. AUO vérifiera indépendamment les principaux contrôles internes appliqués à l'information financière afin d'étayer la déclaration annuelle de la direction sur l'efficacité de ces contrôles, en relation avec les états financiers de 2016. AUO travaillera directement avec le Commissaire aux comptes du FIDA, de manière à ce que celui-ci puisse utiliser ces travaux lorsqu'il fournira son attestation (opinion) relative à la déclaration de la direction. AUO procédera à la vérification finale des principaux contrôles liés aux états financiers de 2016 en février-mars 2017, et aux vérifications préliminaires des états financiers de 2017 en octobre-novembre 2017.
  - À déterminer. Dans son plan de travail, AUO laissera de la place pour d'autres audits et des examens de portée limitée, qui seront déterminés en fonction de l'apparition éventuelle de nouveaux risques, de l'évolution des priorités et des possibilités de collaborer avec les autres OSR, et qui dépendront également des ressources d'AUO. S'agissant de la mise en service du Portail clients, les risques et les contrôles qui s'y rapportent seront traités dans le cadre d'examens consultatifs ou ciblés, adaptés aux divers stades de déploiement du dispositif et aux mesures de gestion des risques mises en place par la direction.
18. AUO continuera à conduire les audits récurrents qui portent sur la certification des dépenses du siège que le Gouvernement italien doit rembourser et sur les dépenses du Bureau du Président et du Vice-Président, y compris la résidence institutionnelle.
19. L'évaluation des risques conduite par AUO a fait apparaître un certain nombre d'autres domaines d'audit au sujet desquels AUO a jugé que, faute de temps et de ressources ou du fait de la situation actuelle du domaine considéré, l'audit pourrait commencer en 2018 ou fin 2017, si le risque considéré était confirmé ou si AUO avait le temps de s'en occuper.

#### Liste indicative des tâches pour 2018

- Conclusions de portée générale issues des audits 2017 de programmes de pays et suivi de l'audit du processus de passation de marché dans les projets. Compte tenu de la satisfaction manifestée par la direction quant à l'approche adoptée en 2016, AUO propose de produire un rapport sur les

questions récurrentes et les questions de portée institutionnelle mises en évidence dans les audits 2016/2017 des divers bureaux de pays et programmes de pays, et de mettre l'accent sur les aspects fiduciaires de la passation de marché dans les projets. Cet audit comportera un suivi approfondi des questions et des recommandations issues de l'audit 2014 d'AUO relatif à la passation de marché dans les projets. Il visera à déterminer les bonnes pratiques en matière de contrôles fiduciaires applicables aux programmes de pays, et à aborder les points nécessitant l'adoption d'une approche à l'échelle de l'institution. Il permettra aussi d'évaluer comment les mesures prises par la direction contribuent efficacement à traiter et limiter les risques signalés dans l'audit 2014 sur la passation de marché dans les projets, dont certains revêtaient un caractère hautement prioritaire.

- Sélection des bénéficiaires de dons. En 2016, AUO a conduit l'audit de la gestion fiduciaire des dons, en mettant l'accent sur les contrôles fiduciaires de base à appliquer aux dons, notamment les contrôles n'ayant pas été sensiblement modifiés dans la Politique du FIDA en matière de dons (2015), et sur la procédure d'approbation. Une fois que les nouvelles politique et procédures auront été mises en œuvre pendant une période suffisamment longue, AUO pourra procéder à un audit concernant l'adéquation des contrôles de qualité et d'intégrité du processus de sélection des bénéficiaires de dons et la conformité du processus avec ces contrôles.
  - Gestion des archives et des documents. Les technologies sous-tendant le traitement des transactions et la gestion des archives institutionnelles ont évolué depuis le dernier audit d'AUO sur la gestion des archives, qui remonte à 2008. AUO propose de se pencher sur ce domaine pour déterminer de nouvelles possibilités de simplification et examiner la mesure dans laquelle les systèmes de gestion des archives témoignent suffisamment des meilleures pratiques actuelles en termes d'efficacité et d'efficacité.
20. AUO continuera d'offrir des services consultatifs en participant aux réunions des comités de gestion en qualité d'observateur, en accomplissant des missions spécifiques de portée limitée à la demande de la direction, et en formulant des avis sur les projets de politiques et de procédures. En particulier, AUO est un observateur permanent au sein des comités suivants: Comité de gestion des opérations, Comité de gestion des risques de l'organisation, Comité consultatif pour les placements et les finances, Comité d'examen des contrats, et Comité sur la gouvernance des technologies de l'information, autant de contextes qu'il mettra à profit pour surveiller les risques, notamment les risques liés à l'évolution du cadre financier du FIDA, et pour émettre des conseils sur des questions spécifiques quand elles se poseront. Il peut également formuler un avis indépendant qui vise une amélioration de l'efficacité ou des contrôles ou se rapporte à des questions de portée institutionnelle.
  21. AUO continuera de surveiller attentivement les recommandations d'audit en attente d'application, et d'en rendre compte. En outre, il aidera la direction à définir les mesures d'amélioration et les mesures correctives à mettre en œuvre.
  22. En 2017, AUO mènera une évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne. Aux termes de sa Charte, AUO "mène ses activités d'audit interne conformément à la Définition de l'audit interne, au Code de déontologie et aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne établis par l'Institut des auditeurs internes". Ces normes supposent que la fonction d'audit interne fasse l'objet d'une évaluation externe de la qualité au moins une fois tous les cinq ans. Le dernier examen de ce type a été réalisé en 2012. L'évaluation qui sera conduite cette année sera encore une fois organisée en coordination avec le Bureau du Président pour garantir l'impartialité de l'évaluateur, et les résultats seront communiqués à la direction et au Comité d'audit.



23. Comme les années antérieures, certains audits relevant du plan de travail 2016 seront reportés en 2017 pour être achevés. Un rapport complet sur l'état d'avancement du plan de travail 2016 d'AUO, y compris les activités reportées en 2017, sera présenté au Comité d'audit en avril 2017. Un rapport de situation intermédiaire concernant le plan de travail pour 2017 sera présenté en septembre 2017.

#### IV. Activités d'enquête et de lutte contre la corruption

24. En 2017, AUO continuera de faire son possible pour enquêter sur les allégations dans les meilleurs délais. De plus, AUO encouragera les activités visant la prévention et la limitation des pratiques irrégulières dans le cadre des activités financées par le FIDA, au moyen d'actions de sensibilisation et de renforcement des capacités.
25. AUO participera à des formations et des actions de sensibilisation internes et externes sur la détection et la prévention des fraudes et de la corruption, et notamment fournira des outils adaptés susceptibles de renforcer les capacités et la confiance des parties prenantes s'agissant de s'attaquer aux problèmes liés à des pratiques irrégulières. À cet égard, AUO travaillera en étroite relation avec la Division des ressources humaines, PMD et FMD dans le but d'atteindre non seulement le personnel du FIDA, mais aussi le personnel des projets financés par le FIDA et le personnel des partenaires d'exécution des projets. Les activités seront notamment les suivantes: formation du personnel récemment recruté; réunions, formations et ateliers institutionnels; ateliers régionaux; et ateliers de démarrage de projet. Des efforts particuliers seront déployés pour atteindre les bureaux de pays comme il convient.
26. AUO se concertera avec d'autres divisions pour prendre les précautions qui s'imposent face aux nouvelles possibilités de partenariats ou d'arrangements et aux risques d'apparition récente, en mettant en commun les informations et les expériences en matière de risque, si c'est utile. Cela peut supposer une coordination avec les fonctions de contrôle de l'intégrité et d'enquête d'autres IFI et organisations internationales et avec des organismes nationaux de lutte contre la corruption. À cet égard, AUO s'efforcera de développer et de poursuivre les partenariats externes lorsqu'ils sont susceptibles de présenter des avantages mutuels pour le FIDA et ses partenaires du développement. Les échanges de personnel ont commencé en 2016 avec le détachement à AUO d'un membre du cadre organique de PMD, qui se traduit déjà par des effets de synergie notables au profit des deux parties, et AUO s'attachera à étendre cette pratique en 2017.

#### V. Budget et ressources d'AUO pour 2017

27. Comme indiqué au tableau 1, la dotation en personnel d'AUO prévue pour 2017 demeure la même qu'en 2016, avec l'ajout éventuel d'un chargé d'enquête à titre temporaire ou permanent.

Tableau 1  
Dotation en personnel d'AUO

2016	2017
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur</li> <li>• Assistant administratif (0,5 équivalent temps plein)</li> <li>• Responsable des audits</li> <li>• Fonctionnaire principal chargé d'audit</li> <li>• Analyste affecté aux audits et aux enquêtes – technologies de l'information</li> <li>• Assistant d'audit</li> <li>• Responsable des enquêtes</li> <li>• Chargé d'enquête</li> <li>• Assistant d'enquête</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur</li> <li>• Assistant administratif (0,5 équivalent temps plein)</li> <li>• Responsable des audits</li> <li>• Fonctionnaire principal chargé d'audit</li> <li>• Analyste affecté aux audits et aux enquêtes – technologies de l'information</li> <li>• Assistant d'audit</li> <li>• Responsable des enquêtes</li> <li>• Chargé d'enquête</li> <li>• Chargé d'enquête – demandé</li> <li>• Assistant d'enquête</li> </ul>

28. AVO a vu ses capacités être renforcées en 2016 avec l'arrivée du nouveau Responsable des enquêtes en février. Étant donné que, dans le contexte de certaines activités d'enquête, le personnel permanent est préférable à l'emploi prolongé de consultants, AVO a demandé que des fonds suffisants lui soient alloués en 2017 pour recruter un membre du cadre organique destiné à occuper un poste de chargé d'enquête. La demande est encore en cours d'étude, mais les activités d'enquête ont été planifiées sur la base d'une réponse positive.
29. Le champ couvert par les audits qui est proposé est tributaire de la disponibilité de la totalité des ressources en personnel d'AVO affectées à l'audit en 2017. AVO s'efforcera d'étendre le champ couvert par l'audit en utilisant des ressources budgétaires hors personnel, sans perdre de vue toutefois que la gestion efficace des ressources externes est subordonnée aux capacités et à la disponibilité du personnel.
30. Étant donné que la charge de travail et les besoins de services de consultants sont imprévisibles – notamment en ce qui concerne les enquêtes et les audits techniques –, il est possible, comme par le passé, que des allocations financières supplémentaires soient demandées si le besoin s'en fait sentir. Il convient de noter que la direction a toujours fourni à AVO les ressources supplémentaires demandées.
31. Le budget d'AVO proposé pour 2017 s'élève à 1,83 million d'USD, contre environ 1,81 million d'USD en 2016, hors montants alloués par la suite pour couvrir des besoins supplémentaires. Le montant du budget hors personnel d'AVO qui est proposé pour 2017 s'élève à 364 000 USD, contre 315 000 USD en 2016.

## Plan de travail pour 2017 et liste indicative des audits pour 2018

Activités d'AOU prévues en 2017	Estimation du nombre de jours de travail (personnel)
<b>Activités d'audit interne</b>	<b>850</b>
<b>Activités d'assurance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achèvement de tâches de 2016 (gestion fiduciaire des dons, deux audits de bureaux de pays)</li> <li>• Audits de programmes de pays (4-6): accent placé sur la gestion fiduciaire de la passation de marché dans les projets</li> <li>• Administration des systèmes d'assurance et d'autoassurance</li> <li>• Achats de faible valeur et délégation de pouvoirs</li> <li>• Continuité des opérations du système de transfert électronique de fonds SWIFT</li> <li>• Fonds supplémentaires</li> <li>• Vérification du contrôle interne de l'information financière (vérification finale 2016 et vérification préliminaire 2017)</li> <li>• Dépenses du Bureau du Président afférentes à 2016 (activité récurrente)</li> <li>• Dépenses à charge du gouvernement hôte (activité récurrente)</li> <li>• Tâches à déterminer (y compris les options de portée limitée)</li> </ul>	
<b>Activités consultatives</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution aux efforts institutionnels et participation aux réunions des comités de gestion en qualité d'observateur</li> <li>• Examen externe d'assurance qualité</li> <li>• Tâche à déterminer</li> </ul>	
<b>Liste indicatives des audits pour 2017-2018</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclusions de portée générale sur la gestion fiduciaire des projets et suivi de l'audit 2014 de la passation de marché dans les projets</li> <li>• Processus de sélection des bénéficiaires de dons: adéquation des contrôles de qualité et des contrôles fiduciaires et conformité du processus avec ces contrôles</li> <li>• Gestion des archives et des documents: efficience et efficacité</li> </ul>	
<b>Activités d'enquête</b>	<b>882</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquêtes</li> <li>• Activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de lutte contre la corruption</li> </ul>	
<b>Gestion et renforcement des capacités du Bureau</b>	<b>282</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation du Bureau et plaidoyer à l'occasion de réunions internes et externes</li> <li>• Maintenance et développement d'outils d'appui aux audits et aux enquêtes</li> <li>• Recrutement, formation, évaluation et perfectionnement du personnel</li> <li>• Gestion et administration du Bureau</li> </ul>	